

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1969-1970

Annexe au procès-verbal de la séance du 26 juin 1970.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale (1), sur le projet de loi, ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS, PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DEUXIÈME LECTURE, tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens,

Par MM. Edouard LE BELLEGOU et Marcel MOLLE,
Sénateurs.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal Officiel* du 28 juin 1970. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du samedi 27 juin 1970, page 1220, 1^{re} colonne).

(1) Cette commission est composée de : MM. Raymond Bonnefous, président ; Marcel Champeix, Marcel Molle, Marcel Prélot, vice-présidents ; Louis Namy, Jacques Piot, Jean Sauvage, secrétaires ; Jean-Pierre Blanc, Pierre Bourda, Robert Bruyneel, Pierre Carous, Etienne Dailly, Jean Deguise, Emile Dubois, Jacques Eberhard, Fernand Esseul, Pierre de Félice, Pierre Garet, Jean Geoffroy, Paul Guillard, Baudouin de Hauteclocque, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Le Bellegou, Fernand Lefort, Pierre Mailhe, Pierre Marcihacy, Paul Massa, André Mignot, Lucien De Montigny, Gabriel Montpied, Jean Nayrou, Marcel Nuninger, Guy Petit, Roger Poudonson, Pierre Prost, Pierre Schiele, Jacques Soufflet, Fernand Verdelle.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4^e législ.) : 1^{re} lecture : 974, 811 (rectifié), 1147 et in-8° 237.
2^e lecture : 1271, 1314 et in-8° 273.

Sénat : 1^{re} lecture : 251, 282 et in-8° 127 (1969-1970).
2^e lecture : 327.

Libertés publiques. — Procédure pénale - Responsabilité administrative - Vie privée (atteintes à la) - Peines - Régimes pénitentiaires - Sursis - Minorité pénale - Casier judiciaire - Relégation - Code de procédure pénale - Code pénal - Code civil.